

Catégorie hiérarchique :	A / A+
Intitulé du poste :	Directeur délégué adjoint, chef du service ingénierie (H/F)
Référence du poste :	PNMBA-DDADJ-F
Affectation :	Direction générale adjointe Territoires et Outre-mer Direction régionale Nouvelle-Aquitaine Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité hiérarchique de la directrice déléguée du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon
Résidence administrative :	Le Teich (33)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none"> - un fonctionnaire (détachement ou PNA) ou un agent déjà en CDI de droit public (portabilité envisageable) ; - en CDD de 3 ans (rémunération selon expérience professionnelle)
Dépôt de candidature :	Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures par courriel à recrutement@ofb.gouv.fr , en rappelant obligatoirement le numéro de référence du poste et en joignant : CV + LM.
Date limite de dépôt de candidature :	2 novembre 2021

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, délégations de façade maritime, parcs naturels marins, etc.).

Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon (PNMBA) a été créé par décret ministériel le 5 juin 2014. C'est l'un des deux parcs naturels marins de Nouvelle-Aquitaine, avec la particularité d'être le seul en France qui concerne une lagune semi-fermée. Il est piloté par un Conseil de gestion composé d'acteurs locaux, qui

s'appuie sur une équipe d'agents et des moyens techniques et financiers alloués par l'OFB. Il fonctionne en réseau avec les sept autres Parcs naturels marins de la France hexagonale et d'Outre-mer.

Le Bassin d'Arcachon est très largement reconnu pour sa production conchylicole, sa pêche et les activités balnéaires et nautiques. Ces activités, qui reposent en grande partie sur le bon état écologique des écosystèmes, soutiennent l'économie locale mais génèrent aussi des pressions sur le milieu marin qui peuvent affecter les conditions de pratique, l'attractivité, voire la pérennité de ces activités ou le maintien des emplois. Les missions de protection du milieu marin et des patrimoines culturels, de connaissance, de sensibilisation, de surveillance et de développement durable des activités liées à la mer portées par le PNMBBA sont donc indissociables pour garantir le bon fonctionnement des écosystèmes et assurer un cadre favorable à la pérennité des activités maritimes, qu'elles soient professionnelles ou de loisir.

Le Plan de gestion du Parc naturel marin est un document stratégique à 15 ans qui guide les mesures de protection, de connaissance et de développement durable à mettre en œuvre, sur la base des orientations de gestion définies dans le décret de création. Les ambitions de ce Plan de gestion reposent sur la qualité de l'environnement marin et sur la pérennité des activités humaines, dans un objectif concerté de développement durable. Cette vision globale de la gestion de l'espace marin sert de cadre à l'ensemble des actions du Parc naturel marin pour la période 2017-2032, ce qui correspond à une échelle de temps significative à la fois pour les évolutions environnementales mais aussi sociétales.

Le Tableau de bord du PNMBBA est un complément indispensable au Plan de gestion pour guider la stratégie de mise en œuvre. Il a vocation à renseigner le Conseil de gestion sur l'évolution de la situation et des priorités d'action. Ce document, encore embryonnaire au PNMBBA, est un outil local d'aide à la décision qui devra faire l'objet d'un effort prioritaire dans les prochaines années. Il est complémentaire à l'effort de rapportage régional et national auquel le PNMBBA contribue par ailleurs en lien étroit avec la direction régionale, la direction des aires protégées, et les différentes directions métier concernées au sein de l'OFB

Le PNMBBA est opérateur principal des sites Natura 2000 du Bassin d'Arcachon. Il contribue également à d'autres politiques publiques en faveur des milieux marins, de la qualité de l'eau et de la protection des écosystèmes, dont notamment la DCSMM.

Le PNMBBA intervient en matière de surveillance et de police, notamment police de l'environnement et police des pêches.

Le PNMBBA porte par ailleurs une mission importante de mobilisation citoyenne et de sensibilisation de tous les publics, y compris scolaires.

L'ensemble de ces activités nécessite un effort important de coordination des moyens, de suivi des actions, et de valorisation en interne et en externe vers des acteurs multiples.

Mission :

Le directeur adjoint, chef du service ingénierie assiste la directrice déléguée dans ses missions, internes et externes. Il la supplée en cas d'absence et assure son intérim.

Le directeur adjoint, chef du service ingénierie appuie la directrice déléguée dans la mise en œuvre de la politique d'intervention du Parc naturel marin et participe à la stratégie générale d'actions. Il assure le pilotage du service Ingénierie.

Il contribue :

- A l'organisation interne, et notamment à l'animation transversale entre les unités thématiques et opérationnelle afin d'assurer la compréhension partagée des enjeux et la complémentarité des compétences permettant aux équipes de travailler en lien étroit dans des formats adaptés à chaque situation pour la mise en œuvre des actions ;
- A la bonne articulation du PNMBBA avec les services régionaux et départementaux de l'OFB, des équipes des autres parcs naturels marins, et des services centraux ;
- A structurer les partenariats avec les acteurs du territoire et la contribution du PNMBBA aux politiques publiques ;
- A la valorisation des actions du PNMBBA, en interne et en externe.

Activités principales :

En relation constante avec la directrice déléguée, le directeur adjoint, chef du service ingénierie :

- Fait partager les objectifs du PNMBBA en interne et en externe auprès des partenaires et interlocuteurs du Parc naturel marin ;
- Contribue à mobiliser, organiser et coordonner les moyens nécessaires pour mettre en œuvre les missions du PNMBBA et veiller à la bonne réalisation des actions ;
- Développe les partenariats externes institutionnels et scientifiques, y compris à l'étranger, pour renforcer la capacité d'action du PNMBBA ;
- Diversifie les moyens financiers pour maintenir un modèle économique soutenable ;
- Contribue au suivi et à l'évaluation du Plan de gestion, notamment l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie d'actions du Parc naturel marin et des programmes d'actions annuels ;

- Prépare et suit les budgets annuels du Parc naturel marin ;
- Contribue à la production de notes préparatoires aux débats et aux décisions du Conseil de gestion et du bureau;
- Anime la coordination avec les réseaux, les services et les directions internes à l'OFB.

Plus spécifiquement, le directeur adjoint, chef du service ingénierie :

- Coordonne le suivi, l'animation et le rapportage des contributions du PNMBA aux différentes politiques publiques, dont notamment la DCSMM ;
- Anime et coordonne l'élaboration transversale d'une vision stratégique d'acquisition de connaissances pour le PNMBA et la mise en œuvre du tableau de bord du PNMBA avec la production des indicateurs et évaluations afférentes ;
- Anime l'effort d'anticipation et de planification des actions du PNMBA avec les chefs d'unité ;
- Contribue à la programmation et au suivi des budgets annuels du PNMBA ;
- Anime et coordonne le suivi administratif et financier des projets européens, des conventions et des contrats avec les chefs d'unité et référents des projets ;
- Organise l'effort de valorisation en interne et en externe des missions, projets et réalisations du PNMBA en lien avec l'équipe et notamment avec la chargée de communication-sensibilisation

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Ensemble des agents du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon ;
- Direction et ensemble des agents de la Direction régionale Nouvelle-Aquitaine ;
- Ensemble des services de l'OFB, en particulier le réseau des PNM/Sanctuaire Agoa et la Direction des aires protégées

Relations externes :

- Les membres du Conseil de gestion, les services de l'Etat et les collectivités ;
- Les partenaires institutionnels, les professionnels, les partenaires associatifs, les scientifiques ;
- Les acteurs locaux, référents thématiques et grand public ;
- Les médias

PROFIL RECHERCHE

Profil technique et/ou administratif disposant de solides expériences dans le management d'équipes et dans la mobilisation et mise en œuvre de financements européens et partenariats comprenant des engagements financiers.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Management des équipes
- Gestion administrative et financière
- Cadres méthodologiques de la conduite de projets et du travail en réseau
- Politiques de développement durable et d'espaces protégés
- Politiques publiques de protection et de conservation du milieu marin, et cadres réglementaires afférents

Savoir-faire opérationnel :

- Animer et coordonner des équipes
- Animation et conduite de projets
- Maîtriser les domaines administratif, juridique et financier de la sphère publique
- Rechercher et engager des partenariats financiers et des accords-cadres

Savoir-être professionnel :

- Rigoureux, organisé, sens de l'anticipation
- Sens du relationnel, de l'écoute et du dialogue
- Engagement et bienveillance
- Disponibilité et adaptabilité.
- Sens du service public